



EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE CONTRÔLE QUALITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES EN ALGÉRIE

GUENDOZ Abdou¹, GUENDOZ Souheyla^{1,2}

¹ Laboratoire de Recherche TOXICOMED, Tlemcen University, Tlemcen, ALGERIA

² Department de Pharmacie, Faculte de Medecine, Universite de Tlemcen , ALGERIE

Introduction

L'Algérie veille au contrôle des produits pharmaceutiques par le biais de l'ANPP (Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques). Tout produit pharmaceutique importé ou produit localement, commercialisé sur le marché Algérien, est soumis à ce contrôle dont les exigences réglementaires ont évolué au fil du temps.

Matériels et Méthodes

Analyse et mise au point sur les différents textes et décrets portant sur le contrôle qualité des produits pharmaceutiques

Résultats et Discussion

Décret exécutif n° 93-140 du 14 juin 1993 portant création, organisation et fonctionnement du laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques.

Décret exécutif n° 15-308 du 24 Safar 1437 correspondant au 6 décembre 2015 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine ainsi que le statut de ses personnels

Décret exécutif n° 19-190 du 30 Chaoual 1440 correspondant au 3 juillet 2019 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale des produits pharmaceutiques

Décret exécutif n° 20-391 du 4 Joumada El Oula 1442 correspondant au 19 décembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n° 19-190 du 30 Chaoual 1440 correspondant au 3 juillet 2019 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale des produits pharmaceutiques.

Décret exécutif n° 21-525 du 21 Joumada El Oula 1443 correspondant au 26 décembre 2021 complétant le décret exécutif n° 19-190 du 30 Chaoual 1440 correspondant au 3 juillet 2019 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale des produits pharmaceutiques.

Conclusion

L'évolution de la réglementation pharmaceutique renforce le contrôle qualité des produits pharmaceutiques répondant aux normes internationales en vigueur de manière à sécuriser l'approvisionnement du marché national.

Bibliographie

Journal Officiel de la République Algérienne.